



Retour sur... Le développement du mouvement national avant la Première Intifada

Par [Julien Salingue](#)

Mondialisation.ca, 05 mai 2008

[Le blog de Julien Salingue](#) 5 mai 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Politique et religion](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

*Avertissement : comme mon précédent article sur les [Accords d'Oslo](#), le texte qui suit est directement issu de mes travaux universitaires. Je le mets en ligne suite à plusieurs sollicitations et questions concernant une période déjà ancienne mais néanmoins instructive pour qui s'intéresse aux développements de la lutte du peuple palestinien. Il s'agit de la période qui précède la première Intifada (1987), **principalement la période 1967-1987**. Je ne prétends évidemment pas faire ici un panorama exhaustif du développement du mouvement national palestinien durant ces années. Des livres entiers ont été écrits à ce sujet. Il s'agit plutôt, de manière synthétique, de tenter d'identifier **les principaux groupes qui ont joué un rôle dans le développement du mouvement national à l'intérieur des territoires occupés**, de penser leurs évolutions et de faire un « état des lieux » du poids de ces différents groupes et des rapports qu'ils entretiennent à la veille de la Première Intifada. L'objectif de ce travail n'est pas juste « historique ». Un certain nombre des dynamiques identifiées ici permettent d'apporter un éclairage sur bien des développements ultérieurs, que ce soit la Première Intifada elle-même, les Accords d'Oslo, la Seconde Intifada ou la situation complexe qui règne aujourd'hui dans les territoires palestiniens.*

L'article comporte 5 parties :

- 1) Les élites palestiniennes traditionnelles
- 2) L'OLP
- 3) Le mouvement nationaliste dans les territoires palestiniens
- 4) La volonté d'hégémonie de l'extérieur
- 5) Les élites palestiniennes à la veille de l'Intifada

1) Les élites palestiniennes traditionnelles

« Le groupe politique dominant dans la société palestinienne durant le 19ème et le 20ème siècle a été la classe à laquelle on se réfère sous le nom de notables. La formation de cette classe de notables remonte au 19ème siècle, lorsque l'Empire ottoman, dans le cadre d'une restructuration administrative d'ampleur, a utilisé des personnalités locales proéminentes en Palestine comme intermédiaires entre [le pouvoir central] et le reste de la population de la zone. (...) [Mais] alors que la classe des notables a été généralement renversée, dans le Monde arabe, durant la période qui a suivi les indépendances, en Palestine elle a conservé sa position de domination. L'explication est assez simple : tous les Etats dominants ont continué de s'appuyer sur les notables palestiniens, intermédiaires utiles [entre ces Etats] et

la population locale » 1.

Durant la période d'administration jordanienne (1948-1967), les autorités d'Amman s'appuient sur les notables palestiniens, qui ont subi des pertes considérables avec la guerre de 1948, l'annexion de plusieurs milliers d'hectares de terres par Israël et l'exode forcé de près de 800 000 Palestiniens. Industriels, commerçants et grands propriétaires terriens, les notables ont pour la plupart été frappés par la guerre. Leur rôle central dans la société palestinienne est menacé de décroître considérablement du fait de la forte diminution de leurs ressources et donc de la base matérielle de leur légitimité et de leur position sociale. La stratégie du Roi de Jordanie, afin d'assurer la domination d'Amman sur la Cisjordanie, consiste donc à s'appuyer sur les notables menacés par la situation qui suit la guerre de 1948 en leur donnant une place et un rôle dans la nouvelle administration jordanienne de la Cisjordanie.

Les notables palestiniens ont en effet perdu une partie importante de leurs sources de revenus et « [ne peuvent] *conserver leur influence qu'en servant d'intermédiaires entre le pouvoir central, désormais principal prestataire de richesses, et la population locale* » 2. La Jordanie va donc utiliser ces notables affaiblis et dépendants du pouvoir central. Certains sont nommés maires, d'autres sont intégrés au Parlement, exerçant même parfois des responsabilités dans le gouvernement jordanien : Mohammad Ali al-Jabari, membre d'une grande famille d'Hébron, est nommé maire d'Hébron et sera Ministre de l'Éducation nationale ; Raghīb Bey al-Nashashibi, représentant d'une grande famille de Jérusalem est nommé gouverneur militaire de la Cisjordanie puis Ministre de l'Agriculture.

Les notables de Cisjordanie sont au cœur du dispositif jordanien d'administration de la rive ouest du Jourdain. « *La volonté de la plus grande partie de l'élite de Cisjordanie de coopérer avec Amman sur la base d'arrangements temporaires rencontra l'approche jordanienne, qui consistait à développer une politique de pacification des relations avec les groupements politiques de Cisjordanie tant qu'ils ne remettaient pas en cause (...) le pouvoir du royaume. En ce sens, les tendances à la coopération chez l'élite palestinienne permirent au gouvernement jordanien d'assurer son contrôle sur cette élite sans avoir recours à la confrontation* » 3.

Chacune des deux parties trouve son intérêt dans cet arrangement implicite : la Jordanie asseoit son contrôle sur la Cisjordanie en évitant notamment de devoir affronter des revendications indépendantistes, dans la mesure où sont favorisés les notables qui sont le plus dépendants de la politique et de l'économie jordaniennes. De leur côté, les notables palestiniens, qui deviennent des éléments incontournables, notamment dans le domaine administratif, pour la population palestinienne, continuent d'occuper, grâce au roi de Jordanie, une position sociale d'importance, qui était menacée par les pertes consécutives à la guerre.

Dans le même temps, la Jordanie se prémunit contre toute émergence d'une direction politique indépendante en Cisjordanie : les trois provinces qui la composent sont divisées en sept districts dont les autorités sont directement responsables devant le Ministère de l'Intérieur jordanien. De même, Amman reste la capitale politique et administrative alors que des responsables palestiniens réclamaient le transfert d'un certain nombre d'institutions à Jérusalem. Les autorités jordaniennes vont donc maintenir, voire renforcer, la position des notables, tout en les maintenant dans une situation de dépendance, notamment économique, et en veillant à fragmenter suffisamment le pouvoir en Cisjordanie pour que la « zone d'influence » de ces notables se limite à leur localité ou, au maximum,

leur district. La Jordanie va par ailleurs contrôler l'opposition en interdisant tous les partis politiques dissidents (avec notamment la Constitution de 1952 qui interdit toute organisation politique dont l'idéologie ou les activités menaceraient « l'ordre public et la sécurité »).

La politique jordanienne « *renforce la structure patriarcale de la société [avec le recours] aux liens personnels plutôt qu'à des relations institutionnalisées comme unique mode de participation politique* » 4. Les notables sont liés individuellement à Amman, dépendent financièrement de la Jordanie, ce qui permet à cette dernière « [d']assurer son contrôle sur la Cisjordanie en soutenant ces » *représentants » locaux, traditionnels, dont la loyauté est assurée tout en faisant obstacle à l'éventuelle formation d'une infrastructure politique palestinienne moderne et institutionnalisée, qui aurait réduit le pouvoir du régime hachémite* » 5.

À Gaza, même s'il n'y a pas d'annexion comme en Cisjordanie, le pouvoir égyptien va également s'appuyer sur les notables locaux. « *Durant ses 19 années d'administration de Gaza, l'Égypte a utilisé les familles de notables comme intermédiaires avec la population locale. Les clans Shawwa et Rayyes ont été utilisés par les Égyptiens pour maintenir le calme politique à Gaza, et en conséquence les deux familles ont continué à prospérer* » 6. Nasser n'établit pas une administration directe de la bande de Gaza mais se contente de la contrôler indirectement via des grandes familles de notables cooptées politiquement et économiquement.

L'Égypte va permettre, en les contrôlant sévèrement, l'émergence de structures politiques palestiniennes comme le *Gouvernement de toute la Palestine* (créé en septembre 1948). Il s'agit pour l'Égypte, non de favoriser le développement de forces politiques palestiniennes autonomes, mais de s'en servir comme un outil dans sa lutte d'influence avec la Jordanie. Le fait que le leadership du Gouvernement de toute la Palestine soit confié à Haj Amin al-Hussaini est révélateur : ce représentant d'une grande famille de Jérusalem est un rival déclaré du clan al-Nashashibi, avec lequel Amman a choisi d'entretenir une relation privilégiée. Autre élément notable : contrairement à la Jordanie, l'Égypte n'impose pas aux réfugiés de Gaza l'acquisition de la nationalité égyptienne. Ce faisant, Nasser indique qu'il ne souhaite pas, contrairement au Roi Abdallah, intégrer les territoires palestiniens et leur population à son propre Etat. Il ne faut cependant pas en conclure que Nasser a favorisé l'émergence d'un mouvement national palestinien autonome à Gaza. Le véritable pouvoir a été confié aux grandes familles tandis que les structures politiques étaient sévèrement contrôlées par l'Égypte. Aussi les Frères Musulmans comme le Parti Communiste étaient-ils interdits à Gaza.

« *À la différence de la Cisjordanie intégrée au royaume hachémite, la bande de Gaza n'a jamais été annexée par l'Égypte qui a toujours mis en avant le caractère provisoire de sa gestion d'un territoire palestinien placé sous contrôle militaire. L'Égypte n'en a pas pour autant favorisé ni même toléré le développement d'une vie politique palestinienne propre. L'éphémère expérience du » gouvernement arabe de toute la Palestine » comme celle de la première OLP n'ont ainsi été avant tout que des extensions de la politique égyptienne dans le cadre de la rivalité interarabe en matière palestinienne. Détenu par une classe étroite de personnel nommé par le gouverneur militaire, le pouvoir à Gaza n'a ainsi jamais donné lieu à une véritable compétition politique* » 7.

Avec la Guerre des Six Jours et l'occupation israélienne la situation va progressivement se modifier. Israël fait le choix de maintenir une partie des structures locales de pouvoir (les

maires sont laissés en place jusqu'à l'organisation d'élections en 1972), espérant pouvoir se décharger d'une partie des responsabilités de la gestion des territoires palestiniens en s'appuyant sur les leaders locaux, notamment les Maires et les Mukhtars (chefs de villages). Certains, parmi les notables, se satisfont au départ de ce système : « *Shaykh [Mohammed Ali al-] Jabari est passé facilement [d'une situation] où il était le lien vital des Jordaniens avec la population à [une situation] où il a joué le même rôle pour les Israéliens* » 8. Mais, comme les Jordaniens, les Israéliens encadrent strictement le pouvoir des notables locaux et veillent à ce qu'il ne s'étende pas au-delà des limites de la municipalité ou du district. « *Avec la municipalité, ou au maximum le district, comme limite de l'influence du leader palestinien, les Israéliens ont rapidement découvert les avantages, pour une armée d'occupation, de l'absence d'un leadership uni et unifiant* » 9.

Mais la relative stabilité (malgré le déséquilibre dans la relation entre Amman ou Le Caire et les notables palestiniens) qui avait caractérisé la période 1948-1967 ne va pas durer sous l'occupation israélienne. La puissance occupante ne va pas pouvoir établir un réseau d'alliés locaux comme elle l'espérait, et ce pour trois raisons principales :

a) Que ce soit d'un point de vue symbolique ou d'un point de vue politique, Israël n'est pas la Jordanie ou l'Égypte. Aux yeux de la population palestinienne elle présente toutes les caractéristiques d'une puissance étrangère occupante et, dans la mesure où elle se comporte comme telle, une stratégie d'alliance explicite avec les autorités d'occupation est impossible pour les notables.

b) Les bases matérielles du pouvoir des notables, notamment la possession de terres et le pouvoir économique, ont déjà été considérablement amoindries par la guerre de 1948. Avec la vassalisation de l'économie palestinienne, ces bases se restreignent encore plus. L'économie palestinienne et son développement sont en effet subordonnés aux intérêts économiques israéliens. Les modifications que cette situation entraîne sont considérables et amoindrissent le pouvoir des notables. Avec les confiscations de terres (chute des emplois dans le domaine agricole) et le recours massif à la main d'œuvre palestinienne en Israël, la population est de moins en moins dépendante de ces grands propriétaires terriens ou de ces grands commerçants. De plus, contrairement à ce qui était le cas à l'époque jordanienne, les notables palestiniens n'exercent pas de fonctions d'importance dans l'administration israélienne. Leur statut de représentants incontournables du pouvoir central s'amoindrit lui aussi même s'ils restent dépositaires d'une partie des prérogatives de l'administration jordanienne. Les notables ne tirent donc pas de bénéfice de l'occupation israélienne, bien au contraire, et vont progressivement, pour une partie d'entre eux, se tourner vers le mouvement nationaliste.

c) Le développement de l'OLP et la prise de contrôle de sa direction par les mouvements de guérilla en 1969 va avoir des répercussions dans les territoires palestiniens. Durant les années 70 et 80 les notables vont perdre leur légitimité politique au profit des organisations et personnalités se revendiquant de l'OLP et du mouvement nationaliste.

2) L'OLP

À la fin des années 50, un groupe de Palestiniens exilés fonde, depuis le Koweït, le « *Mouvement de libération nationale palestinienne* », connu sous son acronyme inversé *Fatah*. On trouve parmi ses membres fondateurs Yasser Arafat (Abu Ammar), Khalil al-Wazir (Abu Jihad), Salah Khalaf (Abu Iyad) et Farrouk Kaddoumi (Abu Lutf). Tirant les conséquences de la défaite de 1948 et de ce qu'ils considèrent comme la passivité des régimes arabes depuis

cette défaite et « à l'inverse des idéaux panarabes, nassériens ou baathistes dominants à l'époque, le mouvement fait de la libération de la Palestine la condition de l'unité du monde arabe. Dans un souci d'autonomisation de la décision palestinienne et fort des exemples vietnamien et algérien, il prône la » guerre populaire » menée par les » masses » avec ou sans le concours du monde arabe » 10. Le Fatah va, à partir de 1965, multiplier les actions armées contre des objectifs militaires israéliens depuis les Etats arabes frontaliers, notamment la Jordanie et le Liban.

Mais ce n'est qu'après la défaite arabe de juin 1967 que le Fatah va connaître sa véritable expansion. « Au lendemain de la victoire d'Israël (...) la lutte armée du Fatah rendit l'espoir à des millions de personnes dans le monde arabe sur la possibilité de résister. Au cours de la » bataille de Karameh » menée par le Fatah en 1968, une guérilla palestinienne sous-équipée tint tête aux Forces de Défense Israéliennes tout près de la ville jordanienne de Karameh. De partout dans le monde, des milliers de personnes, palestiniennes ou non, rejoignirent les rangs du Fatah » 11. C'est en 1968-1969 que le Fatah prend le contrôle de l'OLP.



L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a été créée en 1964 à l'initiative des Etats de la Ligue Arabe, notamment de l'Egypte de Nasser. À ses origines l'OLP n'est pas une organisation dont les Palestiniens se seraient eux-mêmes dotés mais bel et bien une création *ex nihilo* des Etats arabes, qui reflète les débats et les oppositions qui traversaient la Ligue Arabe à l'époque 12. Les statuts et la charte de l'OLP adoptés en 1964 ne font aucune référence à une quelconque « souveraineté palestinienne », la Palestine est au contraire définie comme « une partie arabe liée par les liens du nationalisme aux autres contrées arabes qui forment avec elle la Grande Patrie Arabe » (art. 1). « L'article 24 de la Charte précise même que l'OLP n'exerce aucune souveraineté « régionale » (iqlimiya) sur la Cisjordanie, ni sur la bande de Gaza, ni sur la région d'El Himma (territoire palestinien aux mains de la Syrie) » 13. En d'autres termes, l'OLP n'est à ses débuts qu'une création diplomatique qui ne rencontre aucun écho en Cisjordanie et à Gaza.

Après la défaite militaire de juin 1967, la légitimité des régimes arabes va considérablement s'affaiblir dans la population palestinienne, que ce soit celle des territoires occupés ou celle des pays alentours. C'est dans ce contexte que le Fatah et sa ligne de refus de la subordination de la question palestinienne à la politique des régimes arabes vont gagner en popularité et en audience. Avec la prise de contrôle de l'OLP par les organisations de guérilla (dont la plus connue et la plus forte est le Fatah), les choses vont donc se modifier. « En juillet 1968, se réunit le quatrième Conseil national palestinien, dominé par le Fath. La Charte nationale ainsi que des statuts de l'OLP sont modifiés. Ils mettent en avant la lutte armée. L'article 9 de la Charte amendée précise que » Le peuple arabe de Palestine [...] affirme son droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur son pays « . Dès l'article 1 on définit la Palestine comme » la patrie du peuple arabe palestinien « , dont le rôle est sans cesse souligné. Cette insistance se traduit dans la définition même de l'OLP, » qui

représente les forces révolutionnaires palestiniennes, est responsable du mouvement du peuple arabe palestinien dans sa lutte en vue de recouvrer sa patrie, de la libérer et d'y revenir afin d'y exercer son droit à l'autodétermination » » 14.

À ses débuts, la « nouvelle OLP » considère la lutte armée révolutionnaire comme seule tactique dans son combat contre Israël. L'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza rend impossible l'établissement de cellules de guérilla, d'où une faible préoccupation, de la part de la direction de l'OLP, pour les territoires occupés et une focalisation sur les camps de réfugiés des pays arabes voisins et sur la construction de l'OLP comme entité politique à part entière.

Dès le début des années 70, Arafat et ses proches, à la recherche d'une légitimité internationale, adoptent le principe d'une solution négociée, pensée comme une étape vers la libération de toute la Palestine. Dès lors, « *l'OLP décida de conquérir sa place politique [dans les territoires occupés] face au royaume hachémite et manifesta pour la première fois son intérêt pour l'Intérieur. La population, qui s'était détournée de la Jordanie après les massacres de Septembre Noir (1970), n'hésita pas à répondre positivement à cette demande et, rapidement, accorda un soutien massif à cette OLP renouvelée, dynamisée tant par ses succès diplomatiques à l'Extérieur (discours de Yasser Arafat à l'ONU et sommet arabe de Rabat en 1974) que par l'activité de quelques grandes figures charismatiques de l'Intérieur. L'OLP s'imposa alors comme acteur désormais central dans les territoires occupés bien qu'extérieur par la localisation de son haut commandement* » 15.

On assiste alors à un rapide mouvement de bureaucratisation à l'intérieur de l'organisation. « *Un rapport sur* » les structures de l'OLP « , rédigé par le » responsable du bureau de Yasser Arafat « , après avoir longuement décrit les différentes instances législatives, exécutives et judiciaires de la centrale palestinienne, y compris ses tribunaux, ses prisons et ses départements aussi variés que ceux de toute administration étatique, conclut : » L'OLP diffère par sa nature des autres organisations qui ont représenté, ou représentent encore, leurs peuples respectifs dans leur lutte de libération nationale. L'OLP n'est pas un parti politique, et elle est plus large qu'un front de libération. C'est une institution qui a la nature d'un Etat » » 16. Après son expulsion de Jordanie en 1970-1971, l'OLP-Fatah va établir au Liban un véritable Etat dans l'Etat, qui restera dans l'Histoire sous le nom de « *République de Fakahani* ». L'appareil bureaucratique-militaire de l'OLP emploie des dizaines de milliers de Palestiniens aux quatre coins du monde, avec entre autres la multiplication, à l'instar d'un Etat constitué, des représentations diplomatiques à l'étranger. On peut enfin noter que l'établissement de cet « *appareil d'Etat sans Etat* » (Achcar) et la manne financière qui transite par ses caisses (dons des pays arabes mais aussi taxes sur les revenus des travailleurs palestiniens des pays pétroliers) vont donner naissance à un vaste réseau de corruption et de clientélisme sous le contrôle des plus hauts dirigeants de l'OLP, au premier rang desquels Yasser Arafat et les « spécialistes » des questions financières comme Ahmed Qoreï (Abu Ala) et Mahmoud Abbas (Abu Mazen).

Le développement et les choix stratégiques de l'OLP sous la direction du Fatah vont bouleverser la donne dans les territoires palestiniens occupés par Israël. Une reconfiguration du paysage politique s'opère au cours des années 70 : les élites traditionnelles vont voir progressivement s'éroder leur hégémonie sur le champ politique, que ce soit dans l'exercice des responsabilités (si infimes soient-elles) ou dans la représentation. On entre dans un combat à trois (Israël, la Jordanie, L'OLP) dans la lutte pour la légitimité auprès de la population des territoires occupés et pour le contrôle de ses élites.

3) Le mouvement nationaliste dans les territoires palestiniens

Les Palestiniens « de l'intérieur » n'attendent pas le changement de stratégie de la direction de l'OLP pour tenter de construire un front de résistance à l'occupation israélienne. Constatant l'impuissance des élites traditionnelles pour organiser la lutte contre l'occupation israélienne, et ce bien qu'une majorité d'entre elles y soit ouvertement hostile, des militants nationalistes décident de mettre en place des structures de lutte et de coordination dans les territoires occupés. Le Front National Palestinien est fondé en 1972-1973. L'initiative est prise par le Parti Communiste, rejoint par des militants du Mouvement Nationaliste Arabe, des Baathistes, des membres des organisations de guérilla (le Fatah bien sûr, mais aussi le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP), tous les deux membres de l'OLP). Une partie des notables se joignent à l'initiative. *« Les fondateurs du Front National Palestinien le voyaient avant tout comme un moyen d'organiser l'opposition politique à l'occupation militaire israélienne. (...) Le but du Front, prétendaient-ils, était l'unification de tous les groupes et de toutes les forces politiques des territoires occupés dans la lutte contre Israël, nonobstant leurs orientations idéologiques et politiques »* 17.

Le Front National Palestinien est légitimé par le Conseil National Palestinien (CNP, « parlement » de l'OLP) de janvier 1973. Il est l'expression de l'émergence d'une nouvelle élite dans les territoires occupés, une élite politique qui, contrairement à la période de domination des notables, ne se confond pas avec l'élite sociale et économique : *« Une nouvelle élite politique, plus jeune et à la base sociale plus diversifiée que les notables pro-jordanien traditionnels, se structure ainsi au sein du Front dont le comité central, clandestin, regroupe des personnalités de tous bords politiques. L'unité entre la Cisjordanie et la bande de Gaza y est manifestée par la présence d'un représentant de Gaza »* 18. On trouve au sein du FNP des représentants des divers groupes de guérilla, des factions politiques, mais aussi des syndicats, des associations étudiantes, des organisations de femmes, des marchands, des propriétaires terriens, des paysans, ainsi que des représentants de l'establishment religieux. Malgré la répression dont sont victimes ses membres, le FNP parvient à remporter, au nom de l'OLP, les élections municipales de 1976, expression du développement des courants nationalistes et du sentiment national dans les territoires palestiniens. Ce seront d'ailleurs les dernières élections qu'Israël tolèrera. Le FNP disparaît en 1977 (pour de raisons sur lesquelles je reviendrai), mais d'autres structures du même type suivront, comme le Comité d'Orientation Nationale (1978-1982).

La croissance économique et la modification de la structure sociale palestinienne vont avoir comme conséquence la massification et la diversification sociale du milieu étudiant. L'Université de Bir Zeit est fondée en 1972, celle de Bethléem en 1973-1974, l'Université al-Najah de Naplouse en 1977. Les universités vont être un terrain d'intervention et de recrutement privilégié pour les factions politiques de l'OLP. La forte politisation du milieu étudiant, la répression dont sont victimes les étudiants nationalistes et l'expérience de la prison (lieu de formation politique pour de nombreux jeunes) participent de la modification de la composition des élites politiques palestiniennes et de l'émergence de nouveaux cadres. C'est autour de cette nouvelle génération d'intellectuels issus de toutes les couches de la société palestinienne que se développent, au cours des années 1970 et 1980, les mouvements étudiants, les syndicats, les organisations de femmes et de multiples autres structures ayant vocation à venir en aide et à organiser la population des territoires occupés (associations médicales, coopératives agricoles...).

À l'initiative des organisations membres de l'OLP, ces structures ont deux objectifs

intrinsèquement liés : pallier les manques liés à la situation d'occupation militaire et à la quasi-absence de prise en charge par les autorités israéliennes de ces manques (hôpitaux, aide aux agriculteurs...) et construire la conscience nationaliste et la résistance à l'occupation dans la population palestinienne. C'est le Parti Communiste qui est le premier et le plus actif sur ce terrain, principalement pour des raisons politiques (privilégier la lutte des masses sur la lutte armée minoritaire) et aussi car, contrairement aux organisations de guérilla, ses cadres ne sont pas, sauf exception, à l'extérieur des territoires palestiniens.

Malgré les divisions entre factions palestiniennes, sur lesquelles je reviendrai, ces structures vont avoir un impact important sur l'ensemble de la population palestinienne des territoires occupés. Elles répondent à des demandes bien réelles, elles créent des liens unissant les différentes couches de la population (par exemple des centaines d'étudiants participent à des travaux de réhabilitation de terres agricoles, aux côtés des paysans) et elles popularisent l'OLP et la lutte contre l'occupation tout en marginalisant les notables et les élites traditionnelles.

En une quinzaine d'années, l'intervention des organisations de l'OLP a considérablement changé la donne à l'intérieur des territoires occupés par Israël. Elle a contribué à la légitimation de la direction « extérieure » de l'OLP et a permis l'émergence de leaders reconnus à l'intérieur des territoires. Elle a redonné l'espoir à des centaines de milliers de Palestiniens abattus par les défaites de 1948 et 1967 et par la violence de l'occupation israélienne. Au-delà de ces considérations générales, la politique menée par l'OLP à cette époque nécessite un examen plus précis, notamment sous l'angle des rapports entre « intérieur » et « extérieur », qui permettra de comprendre certains processus qui se sont développés lors de l'Intifada et, plus tard, lors de l'établissement de l'Autorité palestinienne.

4) La volonté d'hégémonie de l'extérieur

Si le noyau dirigeant de l'OLP, constitué des membres fondateurs du Fatah et de quelques individus cooptés par Yasser Arafat et ses proches, entend s'appuyer, dans la perspective d'un processus négocié, sur le développement du mouvement national à l'intérieur des territoires occupés, il ne souhaite cependant pas l'établissement d'infrastructures politiques autonomes en Cisjordanie et à Gaza. Il s'agit pour ce groupe dirigeant d'éviter qu'émerge, à l'intérieur des territoires occupés, une direction politique alternative susceptible d'être un partenaire crédible aux yeux d'Israël et des Etats-Unis.



D'où une attitude ambivalente vis-à-vis des initiatives de l'intérieur, renforcée par le fait que les équilibres entre forces politiques diffèrent sensiblement entre l'intérieur et l'extérieur des territoires occupés. Le poids du Parti Communiste et de la gauche de manière générale

est beaucoup plus important à l'intérieur que dans l'OLP (et dans ses instances exécutives, que le PC ne rejoindra qu'en 1987), ce qui permet par exemple de comprendre l'attitude de la direction Fatah de l'OLP vis-à-vis du Front National Palestinien dont j'ai parlé plus haut. Le FNP, bien qu'unitaire, est assez largement dominé par la gauche, notamment le Parti Communiste. Il affirme sa filiation à l'OLP et la reconnaît comme « seul représentant légitime du peuple palestinien ». Mais le FNP se pense comme l'organe le plus représentatif des Palestiniens vivant dans les territoires occupés et considère dès lors que ses rapports avec l'OLP ne doivent pas être à sens unique, en ce sens que les orientations générales de l'OLP doivent tenir compte des positions du FNP (sur l'équilibre entre la lutte armée et la lutte populaire, sur la représentation des personnalités de Cisjordanie et de Gaza dans les instances dirigeantes de l'OLP...). La direction de l'OLP refuse de laisser cette autonomie au FNP : « *En 1975 le Conseil Central Palestinien (un organe politique intermédiaire entre le Comité exécutif de l'OLP et le CNP) demande que le FNP se contente de publier les déclarations de l'OLP. Et le Comité exécutif de l'OLP demande que la littérature du FNP soit élaborée à l'extérieur des territoires occupés et que le FNP soit responsable de sa seule diffusion en Cisjordanie et à Gaza* » 19. Les différends entre les organisations membres de l'OLP et l'intransigeance de la direction Arafat vis-à-vis de ce qu'elle considère comme une tentative d'élaborer une direction alternative à celle de l'OLP vont renforcer la factionnalisme au sein du FNP et progressivement mener à sa chute, chacun se rejetant mutuellement la responsabilité de cet échec.

Le Comité d'Orientation Nationale, fondé en 1978 par d'anciens dirigeants du FNP et d'autres personnalités de l'intérieur (maires, dirigeants d'associations...) constitue un autre exemple de tentative d'une partie des nouvelles élites de Cisjordanie et de Gaza de se doter de leurs propres instances de direction tout en continuant de reconnaître l'OLP comme représentant légitime du peuple palestinien. Si au début le Fatah participe aux instances de ce Comité, très rapidement la situation change et de nouveau la direction de l'OLP va tout faire pour réduire l'influence de cette structure auprès de la population des territoires occupés. Pour ce faire, « *Fatah décide alors de s'attaquer à l'autorité du Comité d'Orientation en jouant de son contrôle de l'OLP et de sa nouvelle alliance avec la Jordanie dans le cadre du Comité Conjoint Jordano-Palestinien (...), destiné à financer la résistance à Camp David. Le Comité Conjoint décide ainsi, en février 1980 de contourner les municipalités contrôlées par les personnalités du Comité d'Orientation et jusque-là seules habilitées à recevoir les fonds, en distribuant lui-même directement les aides aux institutions de son choix. La Jordanie, de son côté, s'attache également à réduire les prérogatives des maires en ouvrant, par exemple, un bureau jordanien des passeports en Cisjordanie (documents jusque-là délivrés par les municipalités)* » 20.

La direction Arafat profite de son monopole dans la gestion des immenses ressources financières de l'OLP pour concurrencer le PC sur le terrain associatif. Le large réseau d'associations évoqué plus haut est en effet largement dominé par le PC, même si ce dernier ne souhaite pas leur donner un caractère exclusivement factionnel. Le Fatah va développer son propre réseau au début des années 80, renforçant dès lors le factionnalisme dans le domaine associatif : chaque faction va alors créer ses propres structures. Par exemple, au milieu des années 80, on trouve quatre associations de femmes : Comités des Femmes au Travail affiliés au Parti Communiste, Comités des Femmes Palestiniennes affiliés au Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), Comités du Travail Féminin affiliés au FDLP et Comités des Femmes pour le Travail Social affiliés au Fatah. Il en va de même dans le domaine de la Santé, sur le terrain syndical ou encore dans le domaine agricole.

Dans les universités, chaque faction constitue son propre bloc pour les élections aux conseils universitaires, même si parfois des alliances ponctuelles sont passées entre les différentes factions de l'OLP pour défaire les organisations islamiques. La création du mouvement de jeunesse du Fatah, Shabiba, en 1982, est un exemple de la politique de concurrence exacerbée entre les différents courants de l'OLP et de la politique spécifique du Fatah de « prise en main » des nouvelles élites politiques de Gaza et de Cisjordanie. Avec la création de ce mouvement de jeunesse qui utilise largement les ressources financières de l'OLP, ressources qui lui permettent d'être un véritable prestataire de services pour les étudiants, le Fatah va considérablement élargir son audience et sa popularité auprès de jeunes qui deviendront les forces vives du mouvement national à l'intérieur des territoires occupés. Les autres forces politiques ne peuvent se prévaloir de telles ressources financières, ni de la légitimité des dirigeants « historiques » de l'OLP (principalement Arafat et Abu Jihad, chargé des relations avec la Cisjordanie et Gaza) et vont progressivement perdre du terrain face à la machine Fatah.

De la sorte, la direction « de l'extérieur » se prémunit de la concurrence des forces politiques « de l'intérieur » et construit un réseau de dirigeants locaux qui sont largement dépendants, tant sur le plan matériel que sur le plan symbolique, des cadres de Tunis. Il s'agit en effet, tout en assurant la domination du Fatah sur les autres forces de l'OLP, de se prémunir dans le même mouvement de l'émergence d'une direction Fatah de l'intérieur qui pourrait revendiquer son autonomie vis-à-vis des dirigeants de l'extérieur. La direction Fatah de l'OLP ne favorise pas l'émergence de véritables dirigeants politiques pouvant s'émanciper de leurs tuteurs, mais s'attelle à créer un réseau de « cadres intermédiaires », un « *middle command* » selon les termes d'Hillel Frisch 21, constitué « [d'hommes] *qui savaient agir mais pas s'exprimer, suivre mais pas commander et respecter les règles fondamentales de base dans la relation entre l'OLP et les territoires* » 22.

5) Les élites palestiniennes à la veille de l'Intifada

Au cours des vingt premières années de l'occupation israélienne, la structure des élites palestiniennes dans les territoires occupés s'est considérablement modifiée, que ce soit du point de vue de leur composition que dans le rapport de forces entre les différents groupes.

a) Les élites traditionnelles, pro-jordaniennes, représentent toujours une force sociale conséquente en Palestine même si leur pouvoir s'est progressivement érodé devant la montée des forces nationalistes. Leurs liens avec Amman sont toujours très forts, qui tente de s'assurer de la continuité de leur allégeance en leur prodiguant un soutien économique et politique. Malgré les événements de septembre 1970, malgré l'ascension de l'OLP, malgré l'intégration économique des territoires palestiniens à Israël, la Jordanie continue d'être un acteur à part entière dans le combat pour le leadership politique sur les Palestiniens « de l'intérieur » et entretient en conséquence son réseau de notables. Représentants officiels ou officieux du gouvernement jordanien, exerçant des responsabilités dans le domaine administratif (délivrance de divers documents officiels), intermédiaires commodes pour obtenir des postes dans cette administration ou des bourses pour étudier à l'Université d'Amman, les notables pro-jordaniennes usent de leurs rapports privilégiés avec le Royaume hachémite pour maintenir leur statut dans la société palestinienne. Ils ont une force « [qui n'est] *pas basée sur un large soutien populaire mais sur leur rôle de médiateurs entre Amman et la population des territoires Occupés* » 23. Leur force réside également dans leur capacité à gérer les conflits internes à la société palestinienne qui, en l'absence de structures judiciaires autonomes, se règlent dans la plupart des cas par le recours à la loi coutumière et donc aux structures claniques.

b) Les élites nationalistes se sont largement développées et affirmées durant les années 70 et 80. Si elles sont la force sociale qui a le plus grand soutien dans les territoires palestiniens à la veille de l'Intifada et qu'elles affirment toutes leur reconnaissance de l'OLP comme « *seul représentant légitime du peuple palestinien* », il ne faut pas les considérer pour autant comme un groupe homogène. Je reprendrai ici la division de ce groupe en trois sous-ensembles, opérée par Ali Jarbawi 24 : le leadership organisationnel, les personnalités publiques, les indépendants.

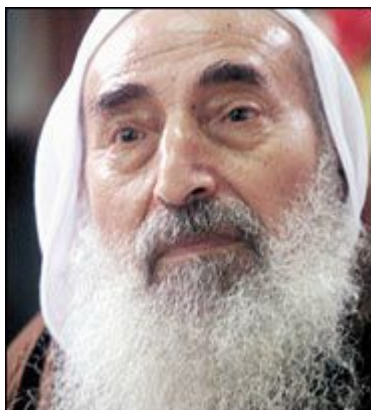
- Le leadership organisationnel se compose des dirigeants des diverses factions politiques de l'OLP et des différentes associations (syndicats, associations de femmes, d'étudiants, d'agriculteurs, associations professionnelles...). Les leaders organisationnels sont des personnes reconnues comme d'authentiques militants anti-occupation, issus de cette « nouvelle élite » qui s'est constituée au cours des années 70 et 80, ils ont souvent connu la prison, ils sont présents dans l'ensemble des villes, villages et camps de réfugiés des territoires occupés et sont en contact permanent avec les directions de l'extérieur. S'ils entrent parfois en conflit avec ces dernières, ils adoptent, en dernière instance, les vues qu'elles expriment. Malgré tout, ils souffrent d'un déficit de légitimité à l'échelle « nationale », en raison de la répression des forces d'occupation qui les oblige à agir dans la clandestinité et de la monopolisation de la représentation par la direction de l'OLP à Tunis et par quelques « personnalités publiques » à l'intérieur des territoires occupés.

- Les personnalités publiques sont de deux types : notables et chefs de grandes familles qui ont décidé de soutenir l'OLP, membres d'associations professionnelles, journalistes ou universitaires nationalistes, choisis par l'OLP pour la représenter « publiquement » dans les territoires. Ce groupe n'est pas homogène et doit être pensé comme un ensemble d'individus indépendants les uns des autres. Ils n'ont pas, au contraire du précédent, de passé ou de présent « organisationnel », ce qui présente au moins deux avantages : vis-à-vis de la direction de l'OLP, ils ne sont pas une « menace » car ils tirent leur seule légitimité du soutien que Tunis leur manifeste ; vis-à-vis d'Israël et des pays occidentaux ils apparaissent comme des personnalités « pragmatiques », « modérées », qui ont fait le choix de la discussion (dans un anglais qu'ils maîtrisent en général parfaitement) et de la négociation. « *Il est essentiel de noter que si ces personnalités sont devenues populaires en-dehors des territoires occupés, particulièrement en Israël et en Occident, elles n'ont pas bénéficié en général d'un large soutien à l'intérieur* » 25.

- À l'instar du groupe précédent, le groupe des indépendants ne doit pas être pensé comme un groupe homogène. Les indépendants sont des intellectuels, des élus, des notables locaux qui ont rompu avec la Jordanie, des figures qui toutes, de longue date, participent à la lutte contre l'occupation israélienne, participation de laquelle ils tirent leur légitimité. Si certains sont des « anciens » de telle ou telle faction de l'OLP, ils ont comme caractéristique commune de ne pas être membre d'une organisation politique et ne pas dépendre, en conséquence, des décisions prises par les directions « de l'extérieur ». Ils reconnaissent la légitimité de l'OLP, entretiennent des rapports parfois conflictuels avec sa direction mais dans la mesure où ils ne sont pas impliqués dans les querelles entre factions, « *ils insistent sur l'unité dans les périodes de crise, et leur contribution la plus significative au mouvement national réside dans leur capacité à réduire les tensions internes* » 26.

c) Ce panorama des élites palestiniennes ne serait pas complet sans mentionner l'ascension de l'intégrisme islamique dans les territoires occupés. C'est au cours des années 70 que ce courant va se développer en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Monopolisé par les Frères Musulmans égyptiens et les diverses structures qui en sont issues, l'intégrisme

islamique palestinien adopte, jusqu'au milieu des années 80, une stratégie d'islamisation « par en bas » de la société palestinienne, pensée comme un préalable à la lutte contre l'occupation israélienne. Les intégristes se situent délibérément en-dehors de l'OLP et plus généralement du champ du nationalisme palestinien, privilégiant une politique de développement d'associations caritatives et d'associations étudiantes dont les objectifs affichés ne sont pas la lutte contre Israël mais la « réislamisation » de la société, qui passe entre autres par une dénonciation de l'athéisme des factions de la gauche de l'OLP, principalement du Parti Communiste. La révolution iranienne et l'invasion soviétique de l'Afghanistan vont renforcer le poids des intégristes et leur hostilité aux forces de gauche.



Leur politique va rencontrer un écho important dans la bande de Gaza avec notamment le réseau d'associations connu sous le nom de Rassemblement Islamique, dont le leader charismatique est Cheikh Ahmad Yassin. Les Frères Musulmans vont asseoir leur contrôle sur les mosquées de la Bande et sur l'Université islamique de Gaza. En Cisjordanie, leur écho est moindre et leur structuration beaucoup plus faible. Les affrontements avec la gauche sont parfois violents, notamment dans les universités (comme en 1981 à Naplouse 27) et avec certaines associations comme le Croissant Rouge à Gaza. Leur attitude vis-à-vis du Fatah est plus ambivalente, avec parfois des confrontations dans les universités mais aussi un soutien affiché à Yasser Arafat lors de la mutinerie de 1983 28.

Ce n'est qu'au cours des années 80, avec l'apparition du Jihad Islamique, créé par d'anciens membres des Frères Musulmans, que certains fondamentalistes vont faire de la lutte, y compris armée, contre l'occupation israélienne, un élément concomitant de l'islamisation de la société palestinienne. À partir de 1984-1985, des commandos se revendiquant du Jihad Islamique vont multiplier les opérations armées contre les forces israéliennes. Jean-François Legrain considère « *le Jihad [islamique] comme catalyseur de la réconciliation entre l'islam et le patriotisme* » 29. Il est également le révélateur d'une évolution dans le leadership des organisations intégristes. Le leadership traditionnel est issu de milieux sociaux assez aisés et peu enclins à la lutte armée (intellectuels, médecins, marchands) mais, au cours des années 70 et 80, l'élargissement de la base des courants intégristes a entraîné l'apparition d'un nouveau type de leaders « intermédiaires », plus jeunes et plus radicaux, qui ont grandi sous l'occupation israélienne et ont été touchés par la vague de politisation et de radicalisation des universités palestiniennes. Rejoignent ces nouveaux acteurs du mouvement nationaliste palestinien certains militants ou anciens responsables du Fatah ou d'autres organisations palestiniennes, séduits par l'idée d'un courant politique mêlant références à l'Islam comme fondement des relations sociales et lutte armée contre les troupes d'occupation. À la veille de l'Intifada, les forces intégristes sont donc non seulement en plein développement mais aussi, pour une partie d'entre elles, en pleine réorientation stratégique.

Notes

1. Glenn E. Robinson, *Building a Palestinian State, the Incomplete Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, p. 1.
2. Jean-François Legrain, " Autonomie palestinienne : la politique des néo-notables ", dans *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée (REMMM)*, 81-82, 1996, pp. 153-206.
3. Shaul Mishal, " Conflictual Pressures and Cooperative Interests : Observations on West Bank-Amman Political Relations, 1949-1967 ", dans Joel S. Migdal (ed.), *Palestinian Society and Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 174.
4. Ali Jarbawi, " Palestinian Elites in the Occupied Territories, Stability and Change Through the Intifada, dans Jamal R. Nassar et Roger Heacock (eds), *Intifada : Palestine at the Crossroads*, New York, Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990, pp. 287-305.
5. *Ibid.*
6. Robinson, *op. cit.*, p. 10.
7. Legrain, *Autonomie palestinienne, la politique des néo-notables, op. cit.*
8. Joel S. Migdal, " The Effects of Regime Policies on Social Cohesion and Fragmentation ", dans Migdal, *op. cit.*, p. 49.
9. *Ibid.*, p. 50.
10. Legrain, *Autonomie palestinienne, la politique des néo-notables (annexe), op. cit.*
11. Lance Selfa (dir.), *Le combat pour la Palestine*, Paris, Parangon, 2003, p. 192.
12. Alain Gresh, *Deux Etats en Palestine, la longue marche de l'OLP (1969-1993)*, 2007, <http://blog.mondediplo.net/2007-01-24-Deux-Etats-en-Palestine-la-longue-marche-de-l-OLP>
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. Legrain, *Autonomie palestinienne, la politique des néo-notables, op. cit.*
16. Gilbert Achcar, *L'Orient incandescent*, Lausanne, Editions Page Deux, 2003, p. 177.
17. Emile Sahliyeh, *In Search of Leadership, West Bank Politics since 1967*, Washington, The Brookings Institution, 1988, p. 52.
18. Legrain, *Autonomie palestinienne, la politique des néo-notables, op. cit.*
19. Sahliyeh, *op. cit.*, p. 59.
20. Legrain, *Autonomie palestinienne, la politique des néo-notables (annexe), op. cit.*
21. Hillel Frisch, *Countdown To Statehood, Palestinian State Formation in the West Bank and Gaza*, Albany, SUNY, 1998, p. 53.
22. *Ibid.*
23. Ali Jarbawi, *op. cit.*, p. 288
24. *Ibid.*, p. 289.
25. *Ibid.*, p. 291.
26. *Ibid.*
27. Voir entre autres Frisch, *op. cit.*, p. 75 et sq.
28. Voir Sahliyeh, *op. cit.*, pp. 154-155
29. Jean-François Legrain, " Vers une Palestine islamique ? ", *L'Arabisant*, n°35, 2001, p. 72-88.



[Julien Salingue](#): Doctorant en science politique et enseignant à l'Université Paris 8.

La source originale de cet article est [Le blog de Julien Salingue](#)
Copyright © [Julien Salingue](#), [Le blog de Julien Salingue](#), 2008

Articles Par : **Julien Salingue**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca